

toires sont devenus l'heureux refuge de milliers et de centaines de milliers de colons. Nos honorables amis de la gauche qui, je le crois sincèrement, sont aussi patriotes que nous le sommes de ce côté-ci de la Chambre, ne reconnaîtront-ils pas qu'il est de sage politique d'infuser dans les esprits et dans les cœurs des nouveaux colons qui nous viennent des Etats-Unis, l'idée que le Canada saura se défendre et se protéger? La situation financière du Canada est extrêmement brillante. Ainsi que le disait, cet après-midi, le très honorable premier ministre, le revenu de cette année a atteint le chiffre inespéré de \$100,000,000; les excédents de recettes se sont suivis d'année en année depuis 1897, depuis que nous avons établi la préférence en faveur de la Grande-Bretagne. Le chiffre global de notre commerce qui, en 1896, représentait \$249,000,000, a atteint le chiffre énorme de \$750,000,000.

Les dépôts dans les caisses d'épargne, qui, en 1896, ne représentaient qu'une valeur de \$250,000,000, ont atteint, en 1909, le chiffre élevé de \$800,000,000 à peu près. Le grain de l'Ouest dont la production en 1900 ne représentait que 32,000,000 de boisseaux, dépasse aujourd'hui le chiffre de 330,000,000 de boisseaux. La production du minéral du Canada a également dépassé, et de beaucoup, nos espérances. Je ne me trompe donc pas en disant que le chiffre de notre population a doublé, que nos richesses ont triplé et que notre commerce et notre industrie ont augmenté d'une façon merveilleuse depuis 1896. Me servant du langage du "News" de Toronto, je puis dire:

Une ère de prospérité inouïe s'est levée pour notre confédération. Notre commerce extérieur dépasse \$700,000,000 annuellement; le parcours de nos chemins de fer est énorme, nos fertiles prairies se peuplent rapidement; nos institutions financières sont fortes et vigoureuses; nos industries se développent considérablement.

Au point de vue économique, le Dominion du Canada de 1896 est aujourd'hui représentée en valeur par deux dominions du Canada. Il n'est pas contraire à la doctrine constitutionnelle dont mon honorable ami de Jacques-Cartier nous a fait un exposé si brillant, de dire que le Canada est devenu le principal allié d'outremer de tout l'empire britannique. Nous réglons à notre guise nos tarifs. Nous avons la haute main sur tout ce qui se rapporte à notre dépense; en vérité, nous négocions nous-mêmes nos traités. Il ne faut pas remonter plus loin qu'au premier février dernier pour trouver la date de la mise en vigueur du traité franco-canadien, qui fut négocié par des hommes d'Etat canadiens, l'honorable ministre des Finances et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries. Monsieur l'Orateur, je puis répéter les paroles prononcées par le très honorable premier ministre, en la présence même de Sa Majesté le roi, en 1897: "Le Canada est une

nation dans l'empire". Il n'était pas question alors de savoir si le premier ministre s'était servi, là, d'un langage équivoque, de savoir s'il reconnaissait la souveraineté ou la suzeraineté du roi.

A ce propos, qu'on me permette une observation. Mon honorable ami de Jacques-Cartier fut professeur de droit constitutionnel. Il est arrivé que dans la même Université, j'aie professé, moi-même, l'histoire du droit, et je crois avoir quelques notions en matière de suzeraineté et de souveraineté. En Angleterre, en Allemagne, de fait, dans la plupart des pays de l'Europe, le roi est le suzerain. Pourquoi? Parce que ce sont des pays de régime féodal.

Sous ce régime, les barons, les comtes et les seigneurs féodaux étaient devenus très puissants en France, jusqu'aux jours de la monarchie absolue, où Louis XIV devint leur suzerain, et eux, devinrent ses grands vasseaux. Il en fut de même en Angleterre et en Allemagne. Pourquoi donc se quereller sur l'emploi du mot "suzerain" ou du mot "souverain"? Monsieur l'Orateur, je le répète, nous sommes une nation dans l'empire; pourquoi n'aurions-nous pas une marine à nous? Va-t-on nier à notre pays le droit d'avoir une milice? Si l'on s'oppose à l'idée d'une marine canadienne, ne devra-t-on pas combattre tout ce qui a trait à la milice canadienne? L'honorable député de Jacques-Cartier a mis ses amis en belle humeur, lorsqu'il a commencé son discours. Cependant, à la fin de ses observations, j'ai cru que nos adversaires avaient l'air d'être plutôt chagrins et songeurs. Que mon ami me permette de lui dire qu'il n'a pas joué franc jeu. D'après lui, les milliers et les centaines de milliers de lecteurs des journaux de la province de Québec seraient des ignorants. Il insinue que nous avons leurré l'électorat de Québec, et il a cité quelques lignes d'un éditorial du "Canada". Monsieur l'Orateur, je voudrais avoir le temps de traduire cet éditorial. On n'y peut trouver un mot répréhensible. Cet article est fort bien écrit. Mais il est écrit en français et mon honorable ami l'a traduit en anglais, mais en partie seulement. Celui-ci est intitulé "Les quatre manières de voir."

L'auteur de cet article explique la politique du parti libéral telle qu'énoncée cet après-midi par l'honorable leader du Gouvernement. Il affirme qu'en cas d'urgence, il est loisible au parlement canadien de dire si la flotte sera mise ou non au service de Sa Majesté le Roi. Mon honorable ami a excité l'hilarité de l'opposition avec le mot "peut" répété et souligné par lui à maintes reprises; le gouvernement canadien "peut", dit-il, prêter au roi d'Angleterre cette flotte." Monsieur l'Orateur, si je ne me trompe, l'honorable député siégeait ici, il y a quelques années, quand l'honorable ministre de la Milice (sir Frederick Borden)